

N° 17

CONSEIL MUNICIPAL DE LILLE

RÉUNION SPÉCIALE

Séance du Dimanche 3 Décembre 1905

PAGE

Élections sénatoriales :

Nomination de délégués 817

L'an mil neuf cent cinq, le trois du mois de Décembre, à midi, le Conseil municipal de la Commune de Lille s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances.

Présidence de **M. Ch. DELESALLE**, Maire.

Présents :

MM. BRACKERS d'HUGO, DANCHIN, BAUDON, DELESALLE, COINTRELLE, BOUTRY, FOUAN, PARMENTIER, DESMONS, BERGOT, DUBURCQ, SCRIVE, LAURENGE, DUPONCHELLE, LEGRAND-HERMAN, LIÉGEAIS-SIX, DAMBRINE, DANIEL, GOBERT, GOSSART, AGNERAY, LELEU, REMY.

Absents :

MM. CREPY-SAINT-LÉGER, SAMSON, CORSIN, PICAVEZ, BINAULD, VANDAME, DEBIERRE, MOURMANT, DESMETTRE, DEVERNAY, excusés par écrit, et MM. DUFOUR, DENEUBOURG et BEAUREPAIRE, non excusés.

Le Conseil a élu comme Secrétaire M. PARMENTIER.

M. le Président a donné lecture 1^o de la loi organique du 2 août 1875, sur les élections des Sénateurs, modifiée par la loi du 9 décembre 1884 ;

2^o Du décret de convocation des Conseils municipaux, à l'effet de procéder à l'élection de leurs délégués et suppléants en vue de l'élection sénatoriale qui doit avoir lieu, le 7 janvier 1906, dans le département, ainsi que de l'arrêté préfectoral du 15 novembre 1905 ;

3^o De l'article 1^{er}, paragraphe 3, de la loi du 30 décembre 1875 et des articles 3 et 4 du décret du 3 janvier 1876, visés dans le décret de convocation.

ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS

1^{er} Tour de Scrutin

Le PRÉSIDENT a ensuite invité le Conseil à procéder, sans débats, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection de 24 délégués et de 5 suppléants.

Chaque Conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au PRÉSIDENT son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a commencé à *une heure*.

Il a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	23
A déduire ; bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître	2
Reste, pour le nombre des suffrages exprimés.	21
Majorité absolue	11

Ont obtenu :

MM. BAUDON	21 voix	MM. DAMBRINE	21 voix
DELESALLE	21 —	DANEL	21 —
COINTRELLE	21 —	GOBERT	21 —
CREPY-SAINT-LEGER	21 —	AGNEREY	21 —
BOUTRY	21 —	LELEU	21 —
FOUAN	21 —	REMY	21 —
PARMENTIER	21 —	THIEFFRY, Maurice	21 —
DUBURCQ	21 —	HENNART, Eugène	21 —
LAURENCE	21 —	DEBIÈVRE, Eugène	21 —
DUPONCHELLE	21 —	DELATTRE, Louis	21 —
LEGRAND-HERMAN	21 —	DECAUDIN, Paul	21 —
LIÉGEAIS-SIX	21 —	BATTET-ROGEZ	21 —

*Élections
sénatoriales*

*Nomination
de délégués*

Ont réuni la majorité absolue et ont été proclamés délégués :

MM. BAUDON,	qui a déclaré accepter le mandat.
DELESALLE,	qui a déclaré accepter le mandat.
COINTRELLE,	qui a déclaré accepter le mandat.
CREPY-SAINT-LEGER,	
BOUTRY,	qui a déclaré accepter le mandat.
FOUAN,	qui a déclaré accepter le mandat.
PARMENTIER,	qui a déclaré accepter le mandat.
DUBURCO,	qui a déclaré accepter le mandat.
LATRENGE,	qui a déclaré accepter le mandat.
DUPONCHELLE,	qui a déclaré accepter le mandat.
LEGRAND-HERMAN,	qui a déclaré accepter le mandat.
LIÉGEOIS-SIX,	qui a déclaré accepter le mandat.
DAMBRINE,	qui a déclaré accepter le mandat.
DANEL,	qui a déclaré accepter le mandat.
GOBERT,	qui a déclaré accepter le mandat.
AGNERAY,	qui a déclaré accepter le mandat.
LELEU,	qui a déclaré accepter le mandat.
REMY,	qui a déclaré accepter le mandat.
THIEFFRY, Maurice,	
HENNART, Eugène,	
DEBIÈVRE, Eugène,	
DELATRE, Louis,	
DECAUDIN, Paul,	
BATTET-ROGEZ.	

ÉLECTION DES SUPPLÉANTS

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection de cinq suppléants.

Premier tour de scrutin.

Le dépouillement du scrutin, qui a suivi immédiatement le dépôt des votes, a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	23
A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître	2
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés	<u>21</u>
Majorité absolue	11

Ont obtenu :

MM. HOUDOY, Armand . . . 21 voix	MM. COPPIN, Albert 21 voix
CONVAIN, Arthur . . . 21 —	CARON, Arthur 21 —
DECROIX, Albert . . . 21 —	

Ont réuni la majorité absolue et ont été nommés suppléants :

MM. HOUDOY, Armand . . . 21 voix	MM. COPPIN, Albert 21 voix
CONVAIN, Arthur . . . 21 —	CARON, Arthur 21 —
DECROIX, Albert . . . 21 —	

OBSERVATIONS ET RÉCLAMATIONS

Néant.

La séance est levée à une heure un quart.

Archevêque	Baudouin	Desalle	Comville
Crepy	Boutay	Faran	Pannentier
Desmon	Deneubourg	Janson	Corsin
Gravel	Bergul	Dubray	Saire

Handwritten signatures and scribbles are present in the table cells, including a large signature in the top-left cell and another in the bottom-right cell.

Brault

Carving

Carrière

Carrière

J. Carrière

Chapant

A. Chapant

Chapant

L. Chapant

Chapant

P. Chapant

Chapant

Chapant

Chapant

G. Chapant

Chapant

C. Chapant

Chapant

Chapant

Chapant